**Le Centre d’Information sur la Prévention des difficultés des entreprises**

**lance ses Entretiens du Jeudi en Seine-Saint-Denis**

*Une plate-forme d’écoute et d’orientation pour les chefs d’entreprise en difficulté du département*

**Paris, le 22/09/2017 –** Le CIP 93 est le 64ème Centre à ouvrir ses portes en France, renforçant ainsi le maillage territorial d’une organisation dont l’utilité ne cesse de croître. Avec les « Entretiens du Jeudi », rendez-vous gratuit et confidentiel, un trio de bénévoles (expert-comptable/commissaire aux comptes, avocat et ancien juge du Tribunal de commerce) orientera les chefs d’entreprises du département faisant face à des difficultés (carnets de commande vides, risque de faillite, surendettement, etc.) vers les solutions existantes à leur disposition (Médiation du Crédit, Médiation des Entreprises, CCSF, CODEFI, ECTI et EGEE, procédures amiables et collectives auprès des Tribunaux de commerce, …).

*« L’objectif est d’écouter le chef d’entreprise qui vient nous rencontrer et de l’orienter vers les dispositifs d’accompagnement adaptés. Nous souhaitons que ces « Entretiens du Jeudi » libèrent la parole du dirigeant en difficulté ou en plein questionnement. Notre rôle, en tant que professionnels « accompagnateurs » de l’entreprise, est d’intervenir le plus tôt possible. Les « Entretiens de Jeudi » seront cette plate-forme d’écoute et d’orientation », souligne Roger Labonne, président du CIP 93*

De plus, face à la détresse psychologique de ces patrons, les CIP ont étendu leurs missions pour proposer un accompagnement psychologique du dirigeant en partenariat avec le dispositif APESA (aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance psychologique aigüe). L’objectif est de permettre aux bénévoles des CIP repérant des facteurs de détresse psychologique chez un chef d’entreprise de lui proposer un accompagnement par un psychologue du réseau APESA, intervenant dans les 24 heures. Les bénévoles du CIP 93 seront donc, dans un second temps, formés pour être à même de déclencher le dispositif APESA.

**Les « Entretiens du Jeudi » se tiennent tous les 3èmes Jeudi du mois, à 9h00 à la Maison de l’Avocat et du Droit :** **11 rue de l’indépendance à Bobigny. Il suffit au chef d’entreprise de prendre rendez-vous par téléphone pour bénéficier d’un entretien personnalisé, gratuit et confidentiel : 01 41 60 80 80 ou par mail**

**cipseinesaintdenis@gmail.com.**

**Quelques chiffres sur les entreprises de Seine-Saint-Denis en 2016 :**

- 113 801 entreprises inscrites au RCS

- 16 080 nouvelles entreprises

- 2 190 procédures collectives concernant 5087 salariés, détruisant 823 344 880€ de CA

- 24 mandats ad hoc

- 28 conciliations

- 610 entretiens de préventions assurés par la cellule prévention du Tribunal de commerce

*Source : Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny*

**Le CIP 93** regroupe notamment l’Association des juges et anciens juges de Bobigny (AMACOB), le Conseil Régional de l’Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France, l’Ordre des Avocats du Barreau de la Seine-Saint-Denis, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d’Industrie de la Seine-Saint-Denis, la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de la Seine-Saint-Denis, le Centre de Gestion Agrée - CGA 93, le MEDEF 93+94, la CPME 93, le RSI IDF, le Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Le CIP 93 est présidé par Roger Labonne, ancien juge.

**A propos du CIP National** : Lancé en 1999 par William Nahum, alors président du Conseil régional de l’Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, le CIP a ensuite été élargi à tout le territoire avec la constitution du CIP National en 2007. Le CIP National fédère aujourd’hui 64 CIP Territoriaux dont il soutient le développement et coordonne l’activité. Présidé par William Nahum, le CIP National est soutenu par le Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts comptables (CSOEC), la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), la Conférence Générale des Juges Consulaires de France (CGJCF), et le Conseil National des Barreaux (CNB), rejoints par les Chambres de Commerce et d’Industrie (CCI France), l’Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l’Artisanat (APCMA), l’Inter-Fédération des Organismes de Gestion Agréés (OGA), le Conseil National des Greffiers des tribunaux de commerce (CNG) et enfin le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ), dans une démarche de détection la plus précoce possible et de prévention, des difficultés. Les associations Entente des Générations pour l’Emploi et l’Entreprise (EGEE) et Entreprises Collectivités Territoriales Insertion (ECTI) ou encore la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) en sont membres associés. Véritables plateformes d’accueil, les CIP ont un dispositif central : « Les Entretiens du Jeudi » qui permettent aux chefs d’entreprise d’être reçus de manière confidentielle, anonyme et gratuite par un trio d’experts : expert-comptable ou un commissaire aux comptes, avocat, ancien juge du Tribunal de commerce et parfois un conseiller CCI ou CMA. Ces professionnels bénévoles écoutent, informent et orientent les chefs d’entreprise vers les dispositifs d’aide adaptés. **www.cip-national.fr**

**Contact presse : Imedia Conseil & Communication – 01 43 38 75 35**

Elodie Jamet – ejamet@imedia-conseil.fr - 06 03 77 35 40

Vanessa Haddar – vhaddar@imedia-conseil.fr - 06 03 67 59 93